

APPEL A CANDIDATURES : FERME MARAICHERE DE LA CONGREGATION DE LA PROVIDENCE

Exploitation d'une ferme maraîchère agroécologique sur 1,5 ha, en partenariat avec Congrégation de la Providence, à Mauges-sur-Loire (Maine et Loire).



Date limite de candidature : 22/03/2024

Le but du présent document est d'identifier un partenaire (porteur de projet individuel, collectif, entreprise, association, groupement...) volontaire pour se porter candidat en tant que futur responsable de l'exploitation agricole et des animations/ateliers du lieu.

Cet appel à candidatures intervient à la suite d'une mission de conception ayant validé la pertinence d'une installation d'un point de vue technique et économique.



*Les soeurs
de la Providence
de la Pommeraye*

"A l'écoute de Dieu, à l'écoute des frères"

TABLE DES MATIERES

Genèse du projet.....	3
La Congrégation de la Providence.....	3
Le territoire.....	3
Les objectifs.....	4
L'étude réalisée.....	4
Présentation du projet.....	4
Présentation du site.....	4
Description.....	4
Analyses agronomiques.....	5
Contexte climatique.....	5
Liens avec le territoire.....	6
Définition du projet.....	6
Les activités à déployer sur le site.....	6
Contractualisation.....	7
Débouchés envisageables.....	7
Candidature.....	8
Critères de sélection des candidats.....	8
Processus de candidature.....	8
Liste des pièces à fournir.....	8
Questionnaire de candidature.....	8

GENESE DU PROJET

La Congrégation de la Providence

Les **Sœurs de la Congrégation de la Providence de la Pommeraye** forment une congrégation religieuse féminine, enseignante et hospitalière présente sur 4 continents avec 244 sœurs.

La Congrégation est installée à La Pommeraye, Mauges-sur-Loire (49), sur **3,5 hectares en cœur de bourg**. Le site compte environ 60 religieuses et une quinzaine de salariés.

Aujourd'hui, la Congrégation souhaite retrouver le **caractère nourricier** que ses jardins ont connu par le passé.

Le territoire



Localisation de la Congrégation de la Providence

La Congrégation de la Providence est localisée à **Mauges-sur-Loire**, au sein de l'agglomération de Mauges Communauté, au Sud-Ouest de l'Anjou (à 40 minutes d'Angers ou 1h de Nantes)

La commune compte **18 000 habitants**, avec une densité de population assez faible dans un contexte rural.

L'agriculture représente 73% de la surface de la commune, avec une majorité d'élevage bovin et de polyculture-élevage.

A proximité du site de la Congrégation se trouvent **plusieurs établissements d'enseignement** : l'école élémentaire privée Notre-Dame, l'école publique les Charmilles ainsi que l'établissement privé Saint-Joseph (collège et lycée). Nous retrouvons également la **Maison Familiale Rurale** de la Pommeraye ainsi qu'un **centre social**.

Un nouvel **éco-quartier**, à proximité immédiate du site est également encore en cours de construction.

La Commune dispose de nombreux services (maison médicale, supermarchés, zones d'activité, commerces et services à la population).

Les objectifs

Aujourd'hui, la Congrégation souhaite remettre en cultures les espaces extérieurs de son site de La Pommeraye en poursuivant plusieurs objectifs :

- Retrouver le **caractère nourricier** d'antan des jardins
- Créer du **lien social**, faire des jardins un espace de rencontre et de vivre ensemble
- Ouvrir le site en donnant à voir un lieu productif et accueillant

L'étude réalisée

Afin d'évaluer la faisabilité d'un projet agricole à La Pommeraye, la Congrégation a fait appel à l'accompagnement de Fermes d'Avenir. Ce travail d'étude s'est découpé en plusieurs étapes :

- Un diagnostic agro-paysager du site
- Un diagnostic des besoins du territoire (bénéficiaires et partenaires), en matière d'approvisionnement alimentaire et d'animation autour de l'agroécologie
- Une modélisation des scénarii d'aménagement et de fonctionnement envisageable pour la ferme maraîchère de la Providence

Cette étude a permis de valider la pertinence d'installer une activité productive à La Pommeraye.

PRESENTATION DU PROJET

Présentation du site

Description



La parcelle de la Congrégation s'étend sur 3 hectares dont une **partie cultivable** de **1,5 hectare** environ. Le site est en zone UEa du PLU.

Historiquement cultivé par les sœurs, le terrain a ensuite été transformé en **jardin d'agrément** avant d'être de nouveau **partiellement mis en cultures en 2021** : **verger** (pommes et poires) et lignes de **cultures maraîchères** et **horticoles** sur une surface de 1900 m².

Diverses **infrastructures utiles au maraîchage** sont déjà **en place** :

- Serre à semis
- Réseau d'irrigation connecté à 3 puits
- Mini tracteur Kubota
- Espaces de stockage extérieurs et hangar de stockage / réparation des machines
- Chambre froide et conteneur de stockage pour légumes

Un **permis de construire a été accordé pour la construction d'une serre de 1000m²**, encore non acquise à ce jour.



Analyses agronomiques

Les analyses agronomiques réalisées sur site ont permis de mettre en avant une nature de sol « **sable-argilo limoneux** ». Ce sol est **profond**, drainant, mais **compacté** dès les premiers centimètres. On retrouve par ailleurs des déséquilibres chimiques à corriger. Sur les 30 premiers centimètres, le **taux de matière organique varie entre 3% et 4%**. Le pH est légèrement basique sur l'ensemble du terrain.

Il conviendra de mettre en place des pratiques agroécologiques régénératives permettant d'améliorer les caractéristiques du sol et de favoriser le développement de la biodiversité macro et microscopique.

Contexte climatique

Le Maine-et-Loire bénéficie d'un **climat doux et tempéré**, de type **océanique**. Les normales climatiques sur 30 ans à Angers indiquent une température moyenne annuelle de 12°C, un cumul annuel de précipitations de 690 millimètres, et 1800 heures d'ensoleillement. Les variations de température entre les saisons sont marquées et tendent à augmenter en raison du changement climatique. Cela s'applique également pour l'occurrence d'événements climatiques extrêmes. Les vents dominants viennent principalement du Nord-Ouest.

Liens avec le territoire

L'environnement agricole de Mauges-sur-Loire est actuellement marqué par des **défis** de **transmission** des exploitations. Cependant, le territoire offre un fort potentiel d'innovation dans les circuits courts, avec un engagement communal remarquable.

La **présence** déjà **établie** de **maraîchers** dans la région soulève des questions sur la concurrence et les débouchés commerciaux, nécessitant une **exploration** de **débouchés inexploités** tels que les restaurants, les marchés émergents, ou encore les abonnements paniers pour les nouveaux résidents de l'écoquartier.

La **volonté** de **collaboration** avec la ferme de la part des **acteurs locaux** (collège, lycée, CPIE, etc.) est encourageante, notamment concernant le potentiel d'accueil de public et d'animations au jardin.

Afin de viabiliser le projet, la recommandation principale est d'adopter un modèle mixte, combinant la production agricole avec des services tels que la pédagogie, l'accueil du public, ou encore la création d'un jardin partagé. Cette **diversification stratégique** permettra de maximiser les opportunités et de renforcer l'impact positif du projet sur la communauté locale.

Définition du projet

Les activités à déployer sur le site

A ce jour, plusieurs activités peuvent être envisagées sur le site selon un modèle mixte :

MARAÎCHAGE PRODUCTIF

Production de légumes à haute valeur ajoutée à destination des restaurants (légumes feuilles, mini-légumes, jeunes pousses, fleurs comestibles).
Production de légumes diversifiés à destination des habitants.

VERGER PERMACULTUREL EN AUTOCUEILLETTE

Mise en place d'un verger avec différentes strates (arbres, arbustes, vivaces).
Système d'abonnement pour accéder à la possibilité de récolter.

CARRÉS MARAÎCHERS

Location de portions de planches maraîchères par des particuliers sous l'encadrement d'un jardinier-maraîcher professionnel.
Possibilité de moduler le niveau d'intervention du maraîcher et de proposer des formations ponctuelles par ailleurs.

JARDINS PARTAGÉS / OUVRIERS

Modèle classique de mise à disposition de jardins gérés en autonomie par les abonnés.
Demande effective sur le territoire d'après le CPIE.

La répartition des ateliers sera à acter en concertation avec le porteur de projet et la Congrégation. L'objectif est de co-construire la ferme de la Congrégation en fonction des compétences et appétences du porteur, tout en garantissant la viabilité et la pérennité du projet.

Contractualisation

La Congrégation de la Providence propose au porteur de projet de **démarrer son activité à la Pommeraye par un CDD de 12 à 18 mois combinant entretien des espaces extérieurs et production agricole**. Cette **période de test** permettra l'installation et le démarrage progressif de l'activité agricole tout en laissant le temps au porteur de projet de s'approprier les lieux, de se familiariser avec le territoire et de développer ses débouchés et partenariats.

Le modèle juridique à adopter ensuite reste à déterminer. Seront à définir : l'accès au foncier, au matériel mobilier et à l'immobilier. De même, la répartition des investissements ainsi que des charges et produits d'exploitation seront à acter en concertation avec la Congrégation.

Débouchés envisageables

L'étude du territoire a permis une première évaluation des débouchés à considérer :

- **Restaurateurs**
 - Gros potentiel avec de nombreux restaurants gastronomiques vers Nantes et Angers mais nous ne les avons pas interrogés directement.
- **Vente directe, marchés**
 - Risque : concurrence locale importante
 - Opportunité : nouveau bassin de consommation avec la construction de l'éco-quartier de la Claverie
- **Restauration collective**
 - A considérer comme un « bonus »
 - Pas d'engagement envisageable sur le long terme en l'état
 - Questionnement sur la viabilité économique du jardin en raison des faibles niveaux de prix pratiqués

CANDIDATURE

Critères de sélection des candidats

- **Compétences du candidat** : **Formation** professionnelle en maraichage ou en production agricole, **expérience** de 1 an minimum dans une exploitation maraichère permettant l'acquisition de bonnes connaissances en cultures maraîchères, **pédagogie** certaine
- Projet économiquement **viable**
- Toute personne ou collectif dont **le projet répond à l'ambition proposée** et s'inscrit dans l'ensemble des objectifs poursuivis par la Congrégation

Processus de candidature

Liste des pièces à fournir

Nous vous remercions d'adresser par email à l'adresse directeur@providencepommeraye.fr avant le 20/03/2024 les documents suivants :

- CV
- 1 à 2 références professionnelles (avec coordonnées mail et téléphone direct du professionnel référent)
- Dossier de réponse au questionnaire présenté ci-après
- Vous pouvez également nous partager tout autre document que vous jugerez pertinent pour appuyer votre candidature.

Questionnaire de candidature

- **Vos motivations**

Décrivez-nous vos motivations pour l'exploitation de la ferme de la Congrégation de la Providence. Qu'est-ce qui vous attire dans ce projet en particulier ?

- **L'activité agricole**

Décrivez-nous votre installation à la Congrégation. Quelles productions souhaitez-vous mettre en place, selon quelle organisation et quels modes de production ? Comment envisagez-vous la commercialisation des produits ?

- **L'accueil de public**

Décrivez-nous la façon dont vous envisagez l'accueil de public sur la ferme. Quelles seraient les premières actions que vous mettriez en place ? Quels liens souhaitez-vous créer avec les habitants ? Comment envisagez-vous les interactions avec le territoire ?

- **Organisation du travail**

Décrivez-nous la façon dont vous pensez organiser votre travail. Comment pensez-vous répartir votre temps entre les différentes activités ? Avec quelle équipe ?

- **Projections technico-économiques**

Décrivez-nous le modèle économique que vous envisagez pour votre installation (post-CDD), de façon à répondre aux attentes de la Congrégation de la Providence tout en assurant la viabilité de votre projet.

Quel modèle juridique vous paraîtrait le plus adapté, suite à la période test en CDD ?